



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DÉLIBÉRATION N°2023/03/39

### **OBJET**

**Attribution de subvention relative à  
l'évènement « Vignes Toquées »**

Séance du 29 mars 2023

Date de convocation : 23 mars 2023

Membres en exercice : 37

32 présents – 36 votants

L'an deux milles vingt-trois, le vingt-neuf mars, à dix-huit heures trente, le Conseil de Communauté de Petite Camargue (Gard) dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, en salle de délibérations sur la commune de Vauvert, sous la présidence de Monsieur André BRUNDU.

### **Présents**

André BRUNDU, Président – Jean DENAT, 1<sup>er</sup> Vice-Président, Joël TENA, 2<sup>ème</sup> Vice-Président - Mylène CAYZAC, 3<sup>ème</sup> Vice-Présidente - Katy GUYOT, 4<sup>ème</sup> Vice-Présidente - Véronique VAUTRIN, 5<sup>ème</sup> Vice-Présidente - Eric BERRUS, 6<sup>ème</sup> Vice-Président - Didier LEBOIS, 8<sup>ème</sup> Vice-Président - Bruno PASCAL, 9<sup>ème</sup> Vice-Président - Christiane ESPUCHE, 10<sup>ème</sup> Vice-Présidente - Jean-Paul GERAUD, 11<sup>ème</sup> Vice-Président - Christian SOMMACAL, 2<sup>ème</sup> Membre délégué – Mesdames Nadia BELAOUNI, Véronique BENEZET, Francine CHALMETON, Annick CHOPARD, Laurence EMMANUELLI, Martine KUFFER, Elisabeth MICHALSKI, Rachida OUJEDDOU, Isabelle PINON, Sandrine RIOS, Nelly RUIZ, Françoise TURRIBIO, Conseillères communautaires – Messieurs Serge GARNIER, André MEGIAS, Jean-Louis MEIZONNET, Farouk MOUSSA, Jérémy PEREDES, Rodolphe RUBIO, Christophe TICHET, Mohamed TOUHAMI - Conseillers communautaires.

### **Absents ayant donné procuration**

- Leila AMROUT a donné procuration à Véronique VAUTRIN,
- Jean-Paul FRANC a donné procuration à André MEGIAS,
- Bernadette MAUMEJEAN a donné procuration à Jean-Paul GERAUD,
- Carole CALBA a donné procuration à Serge GARNIER.

### **Absent**

- Jean-François THOMAS

En début de séance et en application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la désignation du secrétaire de séance : Madame Nelly RUIZ, a été désignée.

**RAPPORTEUR : Christiane ESPUCHE**

## **EXPOSE**

Dans le cadre des orientations définies par le Conseil Communautaire, la Communauté de communes entend soutenir activement les structures qui participent à l'attractivité du territoire et participent à la réalisation des objectifs communautaires.

Dans un souci de transparence et de valorisation de l'action publique, il a été décidé de proposer l'attribution de subventions exceptionnelles pouvant servir à financer une action ou un projet spécifique ou manifestation à rayonnement intercommunal porté par les structures, compatible avec les orientations communautaires, dans une logique d'intérêt général partagé.

Le Syndicat des Vignerons des Costières de Nîmes est chargé de la promotion, de la défense et de l'illustration de son AOC.

Chaque année en mai, les vignerons de l'AOC Costières de Nîmes, en partenariat avec un grand chef, organisent tout un weekend, une balade gourmande dans les vignes. Le promeneur est guidé à travers vignes pour des étapes associant vins des producteurs de l'appellation et mets signés par un chef étoilé.

À l'occasion de la 13e édition de la balade gastronomique Vignes Toquées, l'appellation Costières de Nîmes attend environ 3 500 participants – venus de la France entière et de l'étranger – sur la commune de Vauvert. Le menu sera signé par Sébastien Bras, chef mondialement reconnu.

Cet évènement apporte une réponse aux enjeux et objectifs de la Communauté de communes définis dans sa candidature à l'appel à projet du Programme National pour l'Alimentation en vue de l'obtention du label Projet Alimentaire Territorial niveau 1 Emergence, notamment l'enjeu de valorisation et de protection du patrimoine alimentaire de la Petite Camargue identifié dans le dossier de candidature au label.

Il permettra également de faire la promotion du territoire et bénéficiera aux professionnels du tourisme.

## **PROPOSITION**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** la délibération N°2021/04/59 du 14 avril 2021 relative au dépôt de candidature à l'appel à projet du Programme National pour l'Alimentation en vue de l'obtention du label Projet Alimentaire Territorial niveau 1 Emergence ;

**Considérant** l'objectif des Projets Alimentaires Territoriaux de rapprocher les acteurs de l'alimentation sur un territoire afin de travailler ensemble à la promotion d'une agriculture durable et d'une alimentation de qualité ;

**Considérant** l'enjeu de valorisation et de protection du patrimoine alimentaire de la Petite Camargue identifié dans le dossier de candidature au label Projet Alimentaire territorial ;

**Considérant** les statuts de l'Office de Tourisme intercommunal Cœur de Petite Camargue, notamment son article 1 relatif aux missions de l'Office de Tourisme et précisant que l'Office a mission d'apporter son concours à la réalisation d'événements destinés à renforcer la notoriété de la Communauté de communes ;

**Vu** la délibération n°2023/03/36 du 29 mars 2023 relative à l'adoption du Budget Primitif 2023 – Budget Annexe du Service Public Administratif Office de Tourisme Cœur de Petite Camargue ;

**Vu** l'examen en Conseil d'Exploitation de l'Office de Tourisme Cœur de Petite Camargue du 16 mars 2023 ;

**Vu** l'avis de la commission « Finances, Mutualisations et attribution des fonds de concours » du 14 mars 2023 ;

**Vu** l'examen en Commission « Développement Touristique » du 16 mars 2023 ;

**Vu** l'examen en Bureau Communautaire du 22 mars 2023 ;

### **Il est proposé au Conseil de communauté :**

- d'APPROUVER l'octroi d'une subvention de 3 000,00 €.
- d'AUTORISER Monsieur le Président, ou, en cas d'empêchement, son représentant, à signer, au nom et pour le compte de la Communauté de communes, toutes pièces, de nature administrative, technique ou financière, nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

### **DECISION**

Le Conseil de Communauté, entendu l'exposé du Rapporteur et après en avoir délibéré,

*DECIDE*

D'ADOPTER, à l'UNANIMITE, la proposition du Rapporteur.

**Le Président,**

**André BRUNDU**



Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Publié le 05/04/2023



ID : 030-243000593-20230329-DL2023\_03\_39-DE